

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FÉVRIER 2017

L'an 2017, le 07 Février 2017 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉOLE-EN-BEAUCE s'est réuni en Mairie de VIABON ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET ; Maire, En session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 31 Janvier 2017.

Etaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT, Michèle LEGRAND, Marc VINCHON, Vincent FAUCHEUX, Patrice BIRRE, Serge TRUBERT, François VASSORT, Blandine MARCHON, Jean-Jacques BOURGINE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Christian ARRONDEAU, Corinne BOUCHET Jean-Michel BRANTONNE, Caroline CALMONT, Stéphane CHANCOLLON, Michèle COLOMBANI, Pascal GAUCHERON, Géraldine GRILLON, Ludovic GUESNET, Paul GUESNET, François ISAMBERT, Bruno LECUREUR, Béatrice LEFÈVRE, Benoit LHOSTE, Gérald TRUBERT Emmanuel MARTIN, Stéphanie POUPAUX, Muriel PUSTAY, Florence TICOT, Jérôme VINCHON, Bruno WISSOCQ.

Absents excusés :

Sylvain CHAMPOLIVIER, Sylvie BRETEAU, Marc LEMAIRE, Laurent ARRONDEAU pouvoir à Christian ARRONDEAU
Lydie AUDOUARD pouvoir à Jean-Michel BRANTONNE
Jacques DUCIMETIERE pouvoir à Ludovic GUESNET.
Franck VANNEAU, Frédéric VERDOT, Michael DELVOYE

Absents non excusés : /

A été nommé secrétaire de séance : Bruno WISSOCQ

Soit la majorité des membres du Conseil

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Compte rendu Conseil Municipal du 22 novembre 2016
- ✓ Intervention du directeur de la poste pour évoquer le dossier postal
- ✓ Travaux prévus pour 2017
- ✓ Approbation emprunt caisse des dépôts pour travaux enfouissement réseaux Germignonville
- ✓ Limitation de vitesse sur les chemins
- ✓ Déneigement
- ✓ Entretien des trottoirs
- ✓ Adhésion au FSIREP Éole- en-Beauce
- ✓ Demandes de subventions pour travaux
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Fond de péréquation sur investissements 2017
- ✓ Indemnité receveur pour 2017
- ✓ SDE - Représentant
- ✓ Commissions communauté de Communes Cœur de Beauce
- ✓ Défibrillateur
- ✓ Questions diverses
 - Permanences élections
 - 14 juillet 2017

COMPTE RENDU Conseil Municipal Précédent

Le dernier conseil municipal du 22 novembre 2016 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

Intervention du directeur de la poste

Monsieur HERVOUET directeur de la poste explique les changements liés aux missions des facteurs. De ce fait le directeur cherche un local pour la restauration de ces 2 agents qui sont sur le secteur de Viabon et Fains la folie. Une pause méridienne de $\frac{3}{4}$ d'heures est obligatoire. Monsieur le maire propose donc de mettre à leurs dispositions la petite salle à côté de la salle des fêtes de Fains la folie. Celle-ci donne accès à la cuisine et aux sanitaires, l'hiver cette salle sera chauffé environ 3, 4 mois. Une convention sera signée entre la poste et la mairie d'Éole-en-Beauce.

Travaux 2017

BAIGNOLET :

- Rénovation de la couverture du clocher
- Trottoirs (Baignolet+Auffains)
- Terrain de tennis
- Tout le réseau d'eau

GERMIGNONVILLE

- Rampe d'accès à l'église
- Mur du cimetière avec faîtage
- Changement d'une porte à la mairie
- Changement des sanitaires de la mairie
- Réactualisation de l'électricité à la salle des fêtes
- Changement du four de la salle des fêtes
- Château d'eau (problème avec une vanne)
- Achat d'un taille haie

VIABON

- Taille des arbres du cimetière et de la place
- Entrée (allée) pour accéder à la salle des fêtes
- Rénovation du secrétariat
- Achat d'un lave-vaisselle et d'une plaque chauffante pour la salle des fêtes

FAINS LA FOLIE

- Changement de chauffage de la salle des fêtes et de la mairie
- Cimetière jointement extérieur de 2 murs (Nord et Est)
- Pose d'un lampadaire à Martainville

Les travaux seront réalisés au vu des accords de subventions

Emprunt caisse des dépôts

Demande d'approbation de 2 emprunts pour les travaux d'enfouissement des réseaux eaux et secs à Germignonneville :

Prêt 1 : Réseaux secs -> 73.000 € à taux fixe de 1.66% sur 25 ans échéance trimestriel

Prêt 2 : Réseaux eau -> 45.000 € à taux fixe de 1.66 % sur 25 ans échéance trimestriel

17.500 € à taux variable (taux du livret A 0.75% + 0.75%) sur 25 ans trimestriel

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité.

Limitation de vitesse sur les chemins

Il est demandé de faire un arrêté concernant la limitation de vitesse sur les chemins ruraux concernant notamment les 2 roues et les quads. La limitation de vitesse est donc fixée à 30 km/h.

Vote de l'arrêté : 33 pour - 3 contre - 0 abstention

Déneigement

Il est demandé de faire un arrêté pour le déneigement, une convention doit être passée entre les agriculteurs et la commune.

Vote de l'arrêté : pour à l'unanimité

Entretien des trottoirs

La mairie va préciser aux agriculteurs d'être attentif à l'état de leur engin agricole avant de traverser le village afin d'éviter de répandre de la boue tout le long des trottoirs.

Il sera rappelé la responsabilité de chaque habitant pour l'entretien de son trottoir.

Un devis va être demandé pour l'entretien des caniveaux de la commune d'Éole-en-Beauce.

Adhésion FSIREP

Les communes déléguées de Fains la folie, Germignonville et Viabon cotisent le FSIREP (cotisation du département sur l'eau) seul Baignolet ne cotise pas, nous proposons que la commune d'Éole-en-Beauce cotise au FSIREP.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité.

Demandes de subventions pour travaux

Nous demandons l'approbation pour toutes les demandes de subventions concernant les travaux 2017 - 2018.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité.

Validation des Subventions aux différentes associations communales

Sur proposition :

Éole-en-Beauce : Familles Rurales de Viabon : 1100€, Familles Rurales de Fains-la-Folie : 800€, Familles Rurales de Germignonville : 700€, Comité des Fêtes de Baignolet : 600€, GermiPokerClub : 250€, Club des Retraités : 370€, Dauph'Club Eurélien: 100€.

Les Villages Vovéens : École Jeanne d'Arc : 11€ / Enfants, Tennis Club : 25€, Harmonie de Voves : 25€, Arc-en-Ciel : 25€, Gais Moissonneurs : 25€, Judo Club : 25€, Nautic Club : 25€, Secours Catholique : 80 €.

Gardiennage église : Germignonville : 474€, Baignolet : 40€.

Adhésion : Maison de la Beauce : 150€, Fondation Patrimoine : 100€.

Les conseillers ont votés : Pour : 34 - Contre : 1 - Abstention : 1.

Fond de péréquation

Approbation de demande de fond de péréquation pour l'année 2017.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Indemnité receveur 2017

Le Conseil Municipal vote l'indemnité de Conseil du receveur municipal pour 100 % comprenant l'indemnité de budget et l'indemnité de Conseil.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Représentants SDE

Les représentants SDE sont : titulaire -> Mr Stéphane CHANCOLON, suppléant -> Mr Claude THERIN

Compte tenu de la plus grande disponibilité de Claude THERIN, il est proposé de le passer titulaire et de proposer la suppléance à Stéphane CHANCOLON

Titulaire -> Mr Claude THERIN, suppléant -> Mr Stéphane CHANCOLON.

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Constitution des commissions de la Communauté de Communes Cœur de Beauce :

Concernant la commune d'Éole-en-Beauce il est demandé 12 représentants volontaires pour une commission de leur choix qui leur sont présenté.

Les volontaires se sont proposés comme suit :

N°1 : Actions de développement économique : Mr P. VOYET

N°4 : Finances : Mr J-F ROBERT

N°6 : Enfance et jeunesse : Mme C. BOUCHET

N°7 : Habitat : Mme G. GRILLON

N°8 : Environnement : Mr J-F ROBERT

N°9 : Culture et tourisme : Mr J. BIRRE

N°10 : SCOT urbanisme : Mr M.VINCHON

N°11 : Equipements sportifs : Mr E. MARTIN

N°12 : Travaux : Mr G.TRUBERT

N°13 : Action social : Mme M. LEGRAND

Mme C. CALMONT

N°14 : Prospective contractualisation :

Mr V. FAUCHEUX

Défibrilateur

Un défibrilateur a été posé sur le mur de la mairie de Fains la Folie, nous remercions ENEDIS qui nous a offert cet équipement. Il restera à équiper Baignolet et Germignonville. Mr Daniel MARTIN Chef de corps des pompiers volontaire à Viabon et spécialisé en formation est prêt à organiser des réunions de formation.

Questions Diverses

Les permanences sont à planifier pour chaque commune déléguée concernant les élections présidentielles et législatives.

Il est envisagé que la manifestation du 14 juillet soit réalisée sur la commune déléguée de Viabon le 13 juillet au soir.

Monsieur le maire remercie tous les participants qui ont œuvré à l'élaboration de la gazette d'Éole-en-Beauce.

Monsieur le maire remercie les personnes qui ont contribué à la présentation des dossiers et particulièrement nos secrétaires et Julien BIRRE, ainsi que les personnes qui ont préparé la salle de conseil.

Clôture de séance à 23 h 50

Émargement du conseil :